

LE PRINCE ET LE PAUVRE

**Idées et pratique philanthropique du prince
Honoré V de Monaco
(1778-1841)**

Thomas FOUILLERON

**Mémoire de maîtrise d'histoire soutenue à l'université de Clermont-Ferrand II sous la
direction de Jacqueline Lalouette**

La peur qu'inspire la révolution de 1830, ainsi que les soulèvements populaires qui la suivent sous la Monarchie de juillet, déclenche, chez les notables, un puissant élan de réflexion sur la misère. Honoré V, prince souverain de Monaco, mais aussi duc de Valentinois et pair de France, publie, en 1839, après d'autres et avant d'autres, un essai intitulé *Du paupérisme en France et des moyens de le détruire*. Sous le regard des théoriciens, la pauvreté est devenue, du fait de l'industrialisation, paupérisme, plus urbain que rural, plus massif qu'individuel et surtout plus inquiétant pour l'ordre social. Dans la pluralité des voix qui s'élèvent alors, des conservatrices aux socialistes utopiques, Honoré V propose de recourir à la terre et à l'artisanat pour résoudre la « question sociale » naissante. Une « association pour l'extinction de la mendicité et la moralisation des classes pauvres par le travail domestique et le perfectionnement de l'agriculture » est fondée, à cheval sur les départements de la Manche et du Calvados.

La biographie du prince (1^e partie : *Racines et trajectoire entre lumières et ombres, 1778-1814*), depuis sa naissance dans un milieu éclairé, en passant par l'épreuve révolutionnaire et l'épopée napoléonienne, permet de mieux comprendre cette préoccupation constante du bonheur des hommes dans le cadre d'une pensée sociale et politique conservatrice.

Héritier d'une tradition parlementaire et gallicane, le duc de Valentinois est, à la tribune du palais du Luxembourg, un modéré dans le parti royaliste, attaché à la construction d'une monarchie qui aurait appris et qui aurait oublié (2^e partie : *La réaction dans la modération. Le pair de France légitimiste, 1814-1841*).

Alors que le prince promeut, en Normandie, une philanthropie libérale et terrienne, à Monaco, au contraire, il met en place bien avant d'autres traitements collectifs de la pauvreté, un système de bienfaisance dirigée, largement étatisé, et essaie d'implanter une industrie manufacturière, indépendante des conditions naturelles, qui permette d'employer la main d'œuvre indigente et d'équilibrer la balance commerciale (3^e partie : *Le despote éclairé monégasque, 1815-1841*).

En surmontant la contradiction des méthodes, il s'agit donc de comprendre si l'expérience monégasque, à l'épreuve depuis 1815, a servi l'institution française ou si les deux pratiques se sont poursuivies simultanément (4^e partie : *Vers un traitement systématique du paupérisme. De la bienfaisance dirigée à la philanthropie libérale ?*).

Les idées sont mises en perspective diachronique et synchronique, leur généalogie et leurs parentés établies. Les éventuels faux-semblants et les arrière-pensées de la relation au pauvre sont scrutées (5^e partie : *Terre et travail comme secours et morale*). Pure humanité ? Charité chrétienne ? Volonté de pouvoir et de régulation sociale ou devoir noble et souverain ? Face aux grands classiques de l'économie politique et sociale de l'époque, face aux praticiens quasi professionnels de la pauvreté, tels Villermé ou Gérando, l'originalité du prince de Monaco réside dans son double statut de souverain et de grand seigneur, dans son double terrain d'action. Il est un miroir des mentalités aristocratiques et de leur façon de percevoir les mutations politiques, économiques et sociales que connaît la France du premier XIX^e siècle. Limitée, son œuvre reste essentiellement rurale, elle n'en est que plus révélatrice des grandeurs et des servitudes de l'entreprise philanthropique en province, de sa constitution autour du notable traditionnel.

Honoré V se montre donc, pour une large part, comme un homme des Lumières, comme un despote éclairé, perdu dans un siècle de fer et de liberté. La philanthropie du XVIII^e siècle finissant tend, chez lui, à s'actualiser dans un intérêt pour le paupérisme, où il entre moins d'anticipation que de survivance. Mais, à travers son exemple d'« aggiornamento » du patronage aristocratique, composant de la « protohistoire de la

politique sociale », apparaît aussi ce qu'est le philanthrope sous la Monarchie de juillet, à la fois censeur et avocat du pauvre, ce qui sous-tend son action, et ce qui détermine la dynamique de la pratique philanthropique, dans les discours, dans la légende et dans le quotidien (6e partie : *Voyage en philanthropie. Mythes et réalités des rôles et des pratiques*) : l'harmonie rêvée entre riches et pauvres et la préservation de l'ordre, politique et social.